

ACTUALITÉ

Nathalie Côté  
nathalie.cote@courrierhr.com

## Possibilité d'un train de banlieue à Saint-Jean-sur-Richelieu

L'Agence métropolitaine de transport (AMT) envisage le prolongement de la ligne de train de banlieue de Candiac vers Saint-Jean-sur-Richelieu.

« Les études sont en cours, mais il y a aussi des pourparlers avec l'agglomération pour le financement d'une partie des études étant donné qu'elle ne fait pas partie du territoire de l'AMT, précise Brigitte Léonard, porte-parole de l'organisation. D'ici la fin de l'année, on devrait avoir un portrait assez global. »

Cela dit, même si les résultats devraient s'avérer concluants, ce n'est pas avant quelques années que les premiers trains entreraient en gare à Saint-Jean-sur-Ri-

chelieu. « Il faudrait d'abord réaliser des études de faisabilité plus techniques, les plans et devis puis les appels d'offres », poursuit Mme Léonard.

Quant au coût d'un tel projet, il est impossible de l'évaluer pour l'instant. « Ça dépend vraiment des besoins de la gare. Les coûts sont très variables », indique la porte-parole. Elle signale toutefois que dans des projets semblables, le ministère des Transports du Québec paie habituellement 75 % de la facture et l'AMT 25 %. Saint-Jean-sur-Richelieu n'est toutefois pas le seul projet à l'étude pour la ligne de train de banlieue de Candiac. La desserte de La Prairie et des villes de Châteauguay et Beauharnois sont également envisagées.

« Saint-Jean-sur-Richelieu n'est toutefois pas le seul projet à l'étude pour la ligne de train de banlieue de Candiac. La desserte de La Prairie et des villes de Châteauguay et Beauharnois sont également envisagées. »



Rappelons que la ligne de train de banlieue de Delson a démarré en 2001 et a été prolongée jusqu'à Candiac en 2005. L'achalandage annuel est de près de 700 000 déplacements. Depuis quelques années déjà, l'organisme Éco-Train Saint-Jean-sur-Richelieu milite en faveur de ce projet.

Entre temps, l'AMT souhaite poursuivre l'amélioration de la desserte en autobus. « Le corridor de l'A-10 constitue le

deuxième plus important axe de transport collectif inter-rives, entre la banlieue et l'île de Montréal, dans toute la région métropolitaine. [...] L'AMT souhaite planifier à court et à moyen terme les interventions pour autobus requises afin de répondre à la demande, d'attirer de nouveaux clients et de maintenir des conditions de circulation performantes pour les autobus dans ce corridor », peut-on lire dans le plan triennal 2010-2012.